



PREFECTURE DU CHER
DIRECTION de l'ACTION TERRITORIALE
Bureau de l'ingénierie territoriale

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Année 2019

*à déposer en 3 exemplaires pour l'arrondissement de Bourges
et en 4 exemplaires pour les arrondissements de Saint-Amand-Montrond et de Vierzon*

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

D.E.T.R.

Toutes les rubriques de ce dossier sont à renseigner

Intitulé de l'opération :

.....

N° de la rubrique :

Maître d'ouvrage :

Arrondissement :

Canton :

Nombre d'habitants :

Nom de la personne responsable du dossier :

Numéro de téléphone :

Adresse messagerie :@.....

Jours et heures de permanence.....

.....

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION (à remplir obligatoirement) :

Date prévisionnelle du commencement d'exécution (mois/année) :.....

Date d'achèvement prévue (mois/année) :.....

Si plusieurs tranches obligatoirement fonctionnelles :

Tranche 1 : Montant HT :

Tranche 2 : Montant HT :

LOCALISATION DE L'OPÉRATION :

.....

.....

PLAN DE FINANCEMENT

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres		€	
Emprunts.....		€	
Sous-total 1 (H.T.).....		€	
Etat – DETR		€	
Région.....		€	
Département.....		€	
Autres (<i>à préciser</i>).....		€	
Autres (<i>à préciser</i>).....		€	
Sous-total 2 (H.T.).....		€	
* TOTAL H.T.		€	

* Le total H.T. doit être égal au sous-total 1 + sous-total 2

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

Motifs de l'intervention, objectifs poursuivis et durée de l'opération :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Descriptif détaillé de l'investissement et coût prévisionnel global (à remplir obligatoirement) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Si construction, réhabilitation ou extension de bâtiments :

Type assainissement :

- collectif
- individuel

Conformité des installations d'assainissement :

- conforme
- non conforme dans ce cas, mesures de mise aux normes

.....
.....
.....
.....

A, le

Cachet et signature du maire ou président de l'E.P.C.I.